

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

----- 0 -----

**MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES
ET DES SENEGALAIS DE L'EXTERIEUR**

----- 0 -----



DECLARATION DU SENEGAL

**DANS LE CADRE DU DEBAT GENERAL DE LA 54^E SESSION
DE LA COMMISSION DE LA POPULATION ET DU
DEVELOPPEMENT DE L'ECOSOC**

THEME :

**« POPULATION, SECURITE ALIMENTAIRE, NUTRITION ET DEVELOPPEMENT DURABLE »
(19 AVRIL 2021)**

Excellences Mesdames, Messieurs les Ministres,

Excellence Monsieur le Président du Conseil économique et social,

Mesdames et Messieurs,

La pandémie de COVID-19 a eu des impacts pernicieux sur la population mondiale, la santé humaine et les systèmes alimentaires. Elle a fait plus de 120 millions de nouveaux pauvres selon la Banque mondiale. Plus de 88 millions de personnes souffraient déjà de faim en fin 2020. On estime à plus de 400 millions d'emplois perdus dans les systèmes alimentaires dans la même année.

La FAO prévoit que la prévalence de la sous-alimentation en Afrique passera de 19,1% en 2019 à 25,7 % en 2030, si les taux récents d'augmentation de la faim persistent.

Ces effets négatifs pourraient s'accroître en 2021 s'il n'y a pas d'actions fortes en matière de solidarité et de coopération internationales.

Le thème de la 54^e session de la Commission de la Population et du Développement est donc une opportunité pour trouver des réponses adéquates à la faim, à la malnutrition et à la sécurité alimentaire des populations, sans oublier la question des chaînes d'approvisionnement.

J'espère que cette rencontre aboutira à des propositions concrètes pour l'atteinte des objectifs de développement durables liés au thème de cette année.

Monsieur le Président,

Des milliers d'hectares de terres arables sont perdues chaque année à cause de l'érosion des sols, soit par la salinisation, l'acidification ou la contamination, avec des conséquences énormes sur la perte de la biodiversité et sur les écosystèmes.

S'ajoute à cela le problème démographique. Les prévisions indiquent que la population mondiale atteindra en 2050 environ 9,7 milliards de personnes avec un doublement de la population en Afrique.

Se pose alors la question de savoir comment nourrir sainement une population sans cesse en croissance ?

En outre, l'accès à la terre, les impacts des changements climatiques, la sécheresse, la désertification et les inégalités doivent avoir davantage notre attention.

Justement, en parlant d'inégalités, je pense à celles qui touchent les femmes en tant qu'actrices principales assurant la sécurité alimentaire, la nutrition des ménages et productrices d'aliments. 68% des employés dans les systèmes alimentaires en Afrique de l'Ouest sont des femmes selon l'OCDE.

En outre, les défis liés à la santé et à l'éducation méritent aussi un examen plus approfondi.

C'est dire qu'en s'attaquant à la faim, à la sous-alimentation, à l'insécurité alimentaire, avec leur corrolaire, nous devons adopter une approche à la fois écosystémique et holistique, car les questions que nous traitons ici sont toutes transversales.

Sous ce rapport, la réalisation de l'Agenda 2030 est tributaire de l'imbrication que l'on fera de tous les piliers du développement, particulièrement dans les pays en développement.

Monsieur le Président,

Le Sénégal a fait de la question de la population, de la nutrition et de la sécurité alimentaire une priorité nationale. A cet égard, il a élaboré et mis en œuvre plusieurs programmes pour lutter contre la pauvreté et la faim et qui ont contribué considérablement à créer des emplois, à augmenter la production. A titre d'illustration, on peut citer le Programme d'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), le Programme des Domaines Agricoles Communautaires (PRODAC) et le Programme National d'Appui à la Sécurité Alimentaire (PNASA).

Dans le même ordre d'idées, le gouvernement a étendu au mois de mars dernier la Convention Etat-Employeurs à la filière de l'agriculture et de l'agro business, pour un objectif de 15 000 emplois à créer, afin de soutenir les efforts d'autosuffisance alimentaire et de transformation des produits locaux.

Pour faciliter la mise en œuvre de ces projets phares, le Sénégal prévoit l'aménagement d'environ 170 000 hectares pour les dix prochaines années et le développement de zones économiques spéciales pour les agropoles et les pôles halieutiques.

Par ailleurs, le Sénégal s'est investi dans la couverture maladie universelle avec la prise en charge totale des soins pour les enfants âgés de 0 à 5 ans et les personnes âgées de plus de 60 ans, les bourses familiales pour soutenir les pauvres, etc.

Monsieur le Président,

Pour bien résoudre les questions liées à la sécurité alimentaire, nous devons produire ce que nous consommons et consommer ce que nous produisons. Cela n'exclut pas les échanges commerciaux, mais participera plutôt, en plus de la couverture des besoins alimentaires, à améliorer qualitativement et quantitativement la disponibilité et l'accès des produits alimentaires. Dès lors, il nous faut engager dans :

Premièrement, la lutte contre les changements climatiques. L'action pour le climat et les solutions basées sur la nature doivent être renforcées dans les plans de relance. A ce titre, nous exhortons les pays développés à œuvrer davantage à la mobilisation des 100 milliards de dollars promis au titre du Fonds vert climat.

Deuxièmement, le financement du développement. La mise en œuvre du Plan d'action d'Addis Abeba, relève de l'urgence. Les politiques de développement engagées par nos pays en dépendent largement.

Il conviendra en conséquence d'orienter les investissements vers les secteurs sociaux de base, en particulier vers l'éducation et la santé.

Troisièmement, l'innovation et le transfert technologique. Il faut miser sur la recherche pour que les cultivateurs s'acheminent vers l'agriculture intelligente, résiliente et moins polluante. Le transfert technologique pourra favoriser l'agriculture de précision qui permet par exemple d'utiliser l'eau plus efficacement et de mieux gérer les éléments fertilisants.

Enfin, les questions d'humanité nous rappelle, à chaque moment, qu'il n'existe pas d'alternative à la coopération internationale et au multilatéralisme, y compris la coopération sud-sud et triangulaire. Nous

devons donc y veiller.

Ce sont là, **Mesdames et Messieurs**, quelques axes de réflexion que m'inspire le thème de cette session et qui, j'espère, pourront contribuer à la réalisation de l'Agenda 2030, afin que personne ne soit laissée pour compte.

Je vous remercie.